

RAPPORT ANNUEL CG NOUVELLE ASIE

au 31 décembre 2025



SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	11
5. Comptes de l'exercice	16
6. Annexe(s)	43
Caractéristiques de l'OPC	44
Information SFDR	50

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

DATE	MODIFICATION(S) OPEREE(S)
21/03/2025	<ul style="list-style-type: none">- Adaptation du calendrier de calcul de la valeur liquidative : exclusion des jours fériés légaux en France- Ajustements rédactionnels de l'annexe précontractuelle SFDR- Mise à jour des données des DIC PRIIPS à fin 12/2024
21/05/2025	<ul style="list-style-type: none">- Mise à jour de l'annexe précontractuelle SFDR (revue de la méthodologie de filtrage ESG)
15/12/2025	<ul style="list-style-type: none">- Suppression des commissions de mouvement et mise en place de Frais de fonctionnement et autres services (FFS)- Mise à jour des rubriques Emprunts d'espèces et Liquidités- Aménagements rédactionnels au sein de l'annexe précontractuelle SFDR

2. RAPPORT DE GESTION

CG Nouvelle Asie C a progressé de 8,0% en 2025 contre une hausse de 16,6% pour son indice de comparaison, le MSCI AC Asia ex Japan. La classe Z de CG Nouvelle Asie a affiché une hausse de 8,8% sur l'exercice sous revue.

L'année 2025 a été intéressante pour les marchés asiatiques hors Japon. L'indice a enregistré une solide performance de 32% (en USD). La performance a été menée par la Corée (+100%), suivie de Taïwan (+39%), Hong Kong (+34%), la Chine (+33%) et l'Inde, à la traîne avec 3%. Toutefois, cette reprise a été principalement concentrée sur le thème de l'intelligence artificielle (IA), les principales bénéficiaires étant les valeurs technologiques régionales et certaines valeurs industrielles exposées à l'IA. Près d'un tiers des composants de l'indice ont enregistré des performances négatives, tandis que le titre médian a progressé d'environ 10%. En Corée du Sud, plusieurs facteurs ont contribué à faire presque doubler l'indice. La reprise tirée par l'IA a profité à de nombreuses valeurs technologiques, industrielles et du secteur des matériaux. Les valeurs coréennes liées à la défense et au nucléaire ont également enregistré de bonnes performances, grâce aux anticipations d'une augmentation des dépenses mondiales dans ces domaines. En outre, le programme « Value Up » du gouvernement a introduit une série de mesures favorables aux actionnaires, notamment des obligations fiduciaires élargies, des processus améliorés pour les comités d'audit, des mécanismes de vote plus inclusifs et une baisse de l'impôt sur les dividendes.

En Chine, les deux poids lourds Tencent et Alibaba ont été à l'origine de près de la moitié de la performance du marché. Certains titres liés à l'IA ont également enregistré de bons résultats, la Chine ayant connu son propre « moment Deep Seek ». Cela dit, les investisseurs nationaux restent réticents à prendre des risques, les actions A sous-performant leurs homologues offshore.

L'Inde, quant à elle, a marqué une pause après trois années de forte croissance des marchés. La croissance des bénéficiaires a ralenti pour s'établir à environ 10%, alors qu'elle avoisinait plutôt les 20% au cours des années précédentes. L'environnement géopolitique s'est également révélé difficile, avec l'enlisement des négociations commerciales avec l'administration américaine et la résurgence des tensions à la frontière pakistanaise. Dans l'ensemble, les marchés de l'ASEAN n'ont pas été à la hauteur. L'Indonésie a connu une recrudescence des manifestations en réponse aux mesures d'austérité prises par le gouvernement. La Thaïlande est restée plongée dans la tourmente politique, avec un nouveau Premier ministre destitué par la Cour constitutionnelle. La Malaisie a également été confrontée à des manifestations généralisées liées à l'ingérence judiciaire et aux préoccupations relatives au coût de la vie.

Des acteurs technologiques tels que Delta Electronics, Samsung Electronics et TSMC ont figuré parmi les principaux contributeurs. Delta Electronics a plus que doublé au cours de l'année. La société, leader dans la gestion de l'énergie tout au long de la chaîne de valeur des centres de données. L'entreprise est bien positionnée pour répondre aux exigences croissantes en matière d'efficacité énergétique et à la transition vers des architectures à plus haute tension, ce qui renforce à la fois ses perspectives de croissance et son profil ESG. TSMC a également fortement contribué, porté par la demande soutenue des puces techniquement les plus avancées et par son leadership au cœur de l'écosystème mondial des semi-conducteurs pour l'IA. Parmi les plateformes Internet et numériques, Tencent a enregistré de solides performances, grâce à une croissance robuste dans les domaines des jeux, du cloud, de la publicité et des technologies financières, ainsi qu'à une allocation rigoureuse du capital. NetEase s'est également distingué, grâce à une expansion internationale réussie et au lancement de nouveaux jeux, notamment Marvel Rivals, tout en maintenant un contrôle strict des coûts.

Au Vietnam, Mobile World a enregistré une solide progression. Le plus gros détaillant du pays s'est redressé plus rapidement qu'attendu, après une période difficile en 2023 et début 2024, dans un contexte macroéconomique peu porteur. Ses chaînes de produits électroniques et électroménagers ont bénéficié d'un rebond de la consommation, tandis que sa chaîne de petites épiceries (minimarts) est désormais nettement profitable. Le management a relancé sa politique d'expansion de minimarts, qui restent le moteur de croissance le plus prometteur de l'entreprise, la pénétration de la grande distribution alimentaire moderne n'en étant encore qu'à ses débuts.

Parmi les détracteurs, quelques-uns ont subi des pressions cycliques à court terme. FPT Corp, un fournisseur de services informatiques basé au Vietnam, a été affecté par une baisse de la demande. Cependant, les revenus issus des contrats signés, un indicateur avancé de la croissance, ont désormais atteint leur niveau le plus bas et nous prévoyons une amélioration des performances à l'avenir.

Nous avons vendu China Resources Gas en début d'année en raison de la pression continue sur les revenus, des révisions de prix limitées et de la faible croissance des nouveaux raccordements. KEC International, une société de construction indienne spécialisée dans le secteur de l'énergie, a enregistré une croissance de 65% de son bénéfice par action (BPA) au premier semestre par rapport à l'année précédente, mais le titre a subi une correction, les investisseurs se montrant plus prudents à l'égard des valeurs indiennes de moyenne capitalisation. Nous restons confiants dans ses perspectives de croissance et conservons notre position.

En Indonésie, le leader de la distribution d'articles de sport MAPA a pesé sur la performance en raison des inquiétudes liées à la consommation et du sentiment morose. Nous restons néanmoins optimistes à long terme, compte tenu de la faible pénétration actuelle des vêtements de sport et des partenariats solides de MAPA avec des marques de premier plan telles que Skechers et Nike.

Dans le secteur de la consommation en Chine, nous avons réorienté nos investissements vers des titres à forte croissance. Nous avons pris des positions dans H World, une chaîne hôtelière de premier plan, et Trip.com, la première agence de voyages en ligne de Chine, car ces deux sociétés bénéficient de la reprise actuelle du secteur du voyage, l'un des rares segments dynamiques de la consommation intérieure. À l'inverse, nous avons cédé Inner Mongolia Yili et Vipshop en raison de leur croissance décevante. En Inde, nous avons ajouté plusieurs titres de consommation à forte croissance : Varun Beverages, Bajaj Finance, MakeMyTrip et Polycab. Nous avons également acheté Bank Central Asia, l'une des banques indonésiennes les plus solides, et E Ink, le leader mondial de la technologie du papier électronique, basé à Taïwan. Nous avons vendu nos positions dans Cheil, Vietnam Dairy et Cognizant en raison de leur croissance ralentie. Nous avons également cédé Suzuki Motor après une forte hausse du cours de l'action, et JB Chemicals, car la société est en cours d'acquisition. Enfin, nous avons vendu nos positions dans SM Prime, Man Wah et Semen Indonesia en raison de préoccupations liées à la qualité.

Les perspectives pour les marchés asiatiques restent globalement favorables, même si des divergences entre les pays et les secteurs sont probables. La faiblesse structurelle du dollar américain crée un espace pour un assouplissement monétaire dans toute la région, soutenant la demande intérieure. Cependant, la Chine continue de souffrir de surcapacités et de déflation, tandis que les dépenses de consommation restent faibles et que l'économie digère les conséquences à long terme de la bulle immobilière. Le contexte géopolitique est tout aussi complexe, les droits de douane élevés imposés par les États-Unis à la Chine et à l'Inde accentuent cette incertitude. Au niveau national, les troubles politiques persistent dans certaines régions de l'ASEAN, en particulier en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande. Notre exposition à l'ASEAN reste concentrée sur le Vietnam, qui offre une plus grande stabilité politique.

La durabilité du cycle d'investissement actuel, tiré par l'IA, fait également l'objet de débats. Si la demande en puissance de calcul et en infrastructures numériques reste forte, les attentes sont élevées et le leadership du marché est de plus en plus concentré. Cela nécessite une approche disciplinée et diversifiée qui tienne compte à la fois des opportunités et des risques inhérents à cette phase du cycle.

Nous continuons à nous concentrer sur la construction d'un portefeuille « tout terrain » composé d'actions de haute qualité susceptibles d'afficher une croissance à deux chiffres de leurs bénéfices à long terme. Dans toute l'Asie, nous continuons à trouver des entreprises aux fondamentaux solides et aux valorisations raisonnables.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	2 349 327,16	9 476 110,08
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	4 391 415,13	6 007 805,95
MIDEA GROUP CO LTD-A	3 884 382,48	5 468 491,42
KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	3 593 641,74	3 694 941,77
CENTRE TESTING INTL GROUP-A	3 720 184,76	3 360 670,96
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD		6 285 863,98
SUZUKI MOTOR CORP-UNS ADR	794 267,71	5 449 111,56
SANY HEAVY INDUSTRY CO LTD-A	651 330,19	5 569 288,37
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	438 038,39	5 537 457,84
PING AN INSURANCE GROUP CO-H		5 541 139,60

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par la société de gestion avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par la Société de Gestion après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe Comgest S.A. à la date de clôture.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com.

REGLEMENTS SFDR* ET TAXONOMIE**

* *Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les déclarations du secteur des services financiers liées au développement durable.*

** *Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.*

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié fonds « Article 8 » en vertu du Règlement SFDR.

Au titre de l'article 50 Règlement délégué (UE) 2022/1288, des informations sur la réalisation de ces caractéristiques environnementales ou sociales promues par le FCP au cours de l'exercice sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le FCP utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM et FIA gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ; le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2024/2025 (du 01/10/2024 au 30/09/2025) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	9 043 140	128
Rémunérations variables	6 523 403	128
Rémunération globale	15 566 543	128

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2024/2025 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 496 922	26
Rémunérations variables	2 572 052	26
Rémunération globale	5 068 974	26

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2024/2025 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 337 259	23
Rémunérations variables	2 258 279	23
Rémunération globale	4 595 539	23

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.
17, square Edouard VII 75009 Paris
Tél. : 01 44 94 19 00
e-mail : info@comgest.com

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FCP CG NOUVELLE ASIE

Société de gestion :
COMGEST SA

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP CG NOUVELLE ASIE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CG NOUVELLE ASIE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts du FCP.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Aurélie LEMAZURIER
Commissaire aux Comptes
Associée

Signé par Aurelie Lemazurier
Le 15 avr. 2026



doc_Z1X
tx_AMoGPZoZeeOg

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	115 508 109,67	162 152 338,17
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	115 508 109,67	162 152 338,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instrument financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	115 508 109,67	162 152 338,17
Créances et comptes d'ajustement actifs	791 297,98	1 040 267,94
Comptes financiers	778 200,59	2 213 750,10
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 569 498,57	3 254 018,04
Total de l'actif I+II	117 077 608,24	165 406 356,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	107 667 572,24	151 508 510,12
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	8 817 684,52	12 702 633,55
Capitaux propres I	116 485 256,76	164 211 143,67
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	116 485 256,76	164 211 143,67
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	592 351,48	1 195 212,54
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	592 351,48	1 195 212,54
Total Passifs : I+II+III+IV	117 077 608,24	165 406 356,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	2 575 654,69	4 925 913,30
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	32 968,58	65 533,20
Sous-total produits sur opérations financières	2 608 623,27	4 991 446,50
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-195,91	-228,64
Sous-total charges sur opérations financières	-195,91	-228,64
Total revenus financiers nets (A)	2 608 427,36	4 991 217,86
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 763 143,67	-3 227 268,96
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges	-568 409,56	-16 453,58
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 331 553,23	-3 243 722,54
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	276 874,13	1 747 495,32
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-136 088,92	-399 072,23
Sous-total revenus nets I = (C+D)	140 785,21	1 348 423,09
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-3 760 516,74	-17 398 288,74
Frais de transactions externes et frais de cession	-821 494,85	-1 035 665,50
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-4 582 011,59	-18 433 954,24
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 600 019,31	3 549 987,25
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-2 981 992,28	-14 883 966,99

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	11 157 716,15	30 475 696,46
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-10 010,43	35 505,29
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	11 147 705,72	30 511 201,75
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	511 185,87	-4 273 024,30
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	11 658 891,59	26 238 177,45
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	8 817 684,52	12 702 633,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la gestion du FCP est de rechercher une performance sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres (stock picking). Le FCP est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	285 441 094,63	247 506 897,55	227 746 676,91	164 211 143,67	116 485 256,76
Part CG NOUVELLE ASIE C en EUR					
Actif net	170 628 210,39	143 534 278,50	120 947 911,51	100 223 708,81	89 199 813,21
Nombre de titres	198 161,0530	189 823,6179	170 566,8683	130 763,6534	107 725,0238
Valeur liquidative unitaire	861,05	756,14	709,09	766,44	828,03
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	63,81	-7,12	-87,55	-69,57	-21,23
Capitalisation unitaire sur revenu	-9,65	-5,51	-2,86	4,31	-0,23
Part CG NOUVELLE ASIE Z en EUR					
Actif net	114 812 884,24	103 972 619,05	106 798 765,40	63 987 434,86	27 285 443,55
Nombre de titres	127 060,9738	129 465,9213	140 470,4051	77 317,9499	30 306,8847
Valeur liquidative unitaire	903,60	803,08	760,29	827,58	900,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	66,39	-7,54	-93,77	-74,83	-22,90
Capitalisation unitaire sur revenu	1,69	4,17	4,48	10,14	5,46

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction (frais d'intermédiation tels que frais de courtage, impôts de bourse, etc.).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net (hors OPC gérés par le groupe Comgest)	Parts C : 2,00% TTC maximum Parts Z : 1,30% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net (hors OPC gérés par le groupe Comgest)	0,22 % TTC, Taux maximum**
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais d'enregistrement et de référencement ;
- Frais d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...) ;
- Frais des données ;
- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte ;
- Frais liés à la délégation de la gestion administrative et comptable ;
- Frais d'audit, frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte de l'OPC) et Tax agent local, et frais juridiques propres à l'OPC ;
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting aux régulateurs (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...);
- Frais opérationnels ;
- Frais liés à la connaissance client.

Ces frais sont susceptibles de s'appliquer, en tout ou partie, ou non, en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

**Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la Société de gestion.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers peuvent être facturés au FCP.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du FCP.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le FCP, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des porteurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

Le FCP émettant plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories de parts du FCP.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux porteurs du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CG NOUVELLE ASIE Z	Capitalisation	Capitalisation
Part CG NOUVELLE ASIE C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	164 211 143,67	227 746 676,91
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	6 411 387,90	15 427 135,38
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-60 979 843,07	-92 787 411,45
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	276 874,13	1 747 495,32
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-4 582 011,59	-18 433 954,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	11 147 705,72	30 511 201,75
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	116 485 256,76	164 211 143,67

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 779,1103	3 600 148,92
Parts rachetées durant l'exercice	-27 817,7399	-21 135 649,26
Solde net des souscriptions/rachats	-23 038,6296	-17 535 500,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107 725,0238	
Part CG NOUVELLE ASIE Z		
Parts souscrites durant l'exercice	3 466,4614	2 811 238,98
Parts rachetées durant l'exercice	-50 477,5266	-39 844 193,81
Solde net des souscriptions/rachats	-47 011,0652	-37 032 954,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 306,8847	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CG NOUVELLE ASIE C FR0007450002	Capitalisation	Capitalisation	EUR	89 199 813,21	107 725,0238	828,03
CG NOUVELLE ASIE Z FR0013290905	Capitalisation	Capitalisation	EUR	27 285 443,55	30 306,8847	900,30

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		CHINE +/-	TAIWAN +/-	INDE +/-	ILES CAIMANS +/-	COREE DU SUD +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	115 508,11	29 083,80	21 614,84	15 536,26	13 687,08	12 735,04
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	115 508,11					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	778,20				778,20
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					778,20

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	778,20						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	778,20						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	HKD	TWD	CNY	KRW	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	33 009,43	21 614,84	13 669,90	12 735,04	34 478,90
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances		29,85			
Comptes financiers			64,20		58,74
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	33 009,43	21 644,69	13 734,10	12 735,04	34 537,64

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	721 805,37
	Souscriptions à recevoir	39 640,03
	Coupons et dividendes en espèces	29 852,58
Total des créances		791 297,98
Dettes		
	Rachats à payer	73 862,15
	Frais de gestion fixe	518 489,33
Total des dettes		592 351,48
Total des créances et des dettes		198 946,50

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part CG NOUVELLE ASIE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 385 194,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	377 948,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	140 785,21	1 348 423,09
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	140 785,21	1 348 423,09
Sommes distribuables au titre du revenu net	140 785,21	1 348 423,09

Part CG NOUVELLE ASIE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-24 908,12	563 806,26
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-24 908,12	563 806,26
Sommes distribuables au titre du revenu net	-24 908,12	563 806,26
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-24 908,12	563 806,26
Total	-24 908,12	563 806,26
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part CG NOUVELLE ASIE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	165 693,33	784 616,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	165 693,33	784 616,83
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	165 693,33	784 616,83
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	165 693,33	784 616,83
Total	165 693,33	784 616,83
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-2 981 992,28	-14 883 966,99
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 981 992,28	-14 883 966,99
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 981 992,28	-14 883 966,99

Part CG NOUVELLE ASIE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-2 287 784,23	-9 097 627,16
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 287 784,23	-9 097 627,16
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 287 784,23	-9 097 627,16
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-2 287 784,23	-9 097 627,16
Total	-2 287 784,23	-9 097 627,16
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part CG NOUVELLE ASIE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-694 208,05	-5 786 339,83
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-694 208,05	-5 786 339,83
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-694 208,05	-5 786 339,83
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-694 208,05	-5 786 339,83
Total	-694 208,05	-5 786 339,83
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			115 508 109,67	99,16
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			115 508 109,67	99,16
Assurance			8 589 038,76	7,37
AIA GROUP LTD	HKD	640 200	5 595 700,83	4,80
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	420 000	2 993 337,93	2,57
Banques commerciales			8 027 405,36	6,89
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	4 701 700	1 938 639,49	1,66
HDFC BANK LTD-ADR	USD	195 702	6 088 765,87	5,23
Boissons			4 264 140,06	3,66
KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	16 000	2 684 806,73	2,30
VARUN BEVERAGES LTD	INR	340 334	1 579 333,33	1,36
Construction et ingénierie			866 370,87	0,74
KEC INTERNATIONAL LTD	INR	123 937	866 370,87	0,74
Crédit à la consommation			2 656 237,27	2,28
BAJAJ FINANCE LIMITED	INR	284 140	2 656 237,27	2,28
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 756 092,42	1,51
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	51 330 200	1 756 092,42	1,51
Distribution spécialisée			4 701 610,72	4,04
MOBILE WORLD INVESTMENT CORP	VND	1 642 800	4 701 610,72	4,04
Divertissement			4 579 555,97	3,93
NETEASE INC	HKD	195 075	4 579 555,97	3,93
Equipements électriques			10 227 250,28	8,78
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	88 200	3 946 794,85	3,39
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	352 018	3 351 939,65	2,88
POLYCAB INDIA LTD	INR	16 362	1 180 972,30	1,01
SINBON ELECTRONICS CO LTD	TWD	335 000	1 747 543,48	1,50
Equipements et instruments électroniques			10 417 492,70	8,94
DELTA ELECTRONICS INC	TWD	209 000	5 454 124,19	4,68
E INK HOLDINGS INC	TWD	503 000	2 698 892,74	2,32
FPT CORP	VND	730 117	2 264 475,77	1,94
Hôtels, restaurants et loisirs			9 527 568,32	8,18
H WORLD GROUP LTD	HKD	567 000	2 288 766,37	1,96
MAKEMYTRIP LTD	USD	27 262	1 906 216,05	1,64
TRIP.COM GROUP LTD	HKD	60 150	3 645 334,91	3,13
YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	41 508	1 687 250,99	1,45
Logiciels			3 989 578,12	3,42
COWAY CO LTD	KRW	77 673	3 989 578,12	3,42
Machines			2 508 416,31	2,15
SANY HEAVY INDUSTRY CO LTD-H	HKD	1 014 610	2 508 416,31	2,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Médias et services interactifs			6 578 889,22	5,65
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	100 400	6 578 889,22	5,65
Produits chimiques			2 392 217,06	2,05
LG CHEM LTD	KRW	12 154	2 392 217,06	2,05
Produits pharmaceutiques			1 396 946,60	1,20
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	60 200	1 396 946,60	1,20
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			20 022 489,77	17,20
LASERTEC CORP - ADR UNSP	USD	60 469	1 954 964,39	1,68
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	53 519	3 792 837,98	3,26
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	278 889	11 714 278,17	10,06
TOKAI CARBON KOREA CO LTD	KRW	30 463	2 560 409,23	2,20
Services aux entreprises			2 289 419,62	1,97
CENTRE TESTING INTL GROUP-A	CNY	1 386 704	2 289 419,62	1,97
Services financiers diversifiés			3 164 583,25	2,72
SHRIRAM FINANCE REGISTERED SHS	INR	335 324	3 164 583,25	2,72
Textiles, habillement et produits de luxe			7 552 806,99	6,48
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	361 400	3 184 532,83	2,73
PHU NHUAN JEWELRY JSC	VND	870 400	2 733 381,97	2,35
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	HKD	244 200	1 634 892,19	1,40
Total			115 508 109,67	99,16

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	115 508 109,67
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 569 498,57
Autres passifs (-)	-592 351,48
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	116 485 256,76

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CG NOUVELLE ASIE C	EUR	107 725,0238	828,03
Part CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	30 306,8847	900,30

6. ANNEXE(S)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CG NOUVELLE ASIE C

COMGEST S.A.

FR0007450002

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est un Fonds Commun de Placement (FCP) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée) orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon susceptibles de ne pas avoir de notation. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI AC Asia ex Japan.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

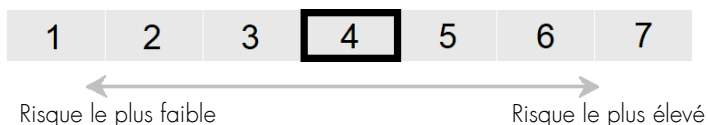
Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

L'indicateur n'inclut pas : risque de liquidité, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque lié à la Chine.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 940 EUR	3 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-60,6 %	-19,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 470 EUR	7 350 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,3 %	-6,0 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 780 EUR	9 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,2 %	-1,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 410 EUR	16 330 EUR
	Rendement annuel moyen	34,1 %	10,3 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2021 et Février 2025.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2017 et Juillet 2022.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2016 et Février 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	491 EUR	1 468 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	5,0 %	3,0 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.7% avant déduction des coûts et de -1.3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	250 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	195 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	46 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CG NOUVELLE ASIE Z

COMGEST S.A.

FR0013290905

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est un Fonds Commun de Placement (FCP) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée) orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon susceptibles de ne pas avoir de notation. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI AC Asia ex Japan.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

L'indicateur n'inclut pas : risque de liquidité, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque lié à la Chine.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 940 EUR	3 390 EUR
	Rendement annuel moyen	-60,6 %	-19,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 600 EUR	7 670 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,0 %	-5,2 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 950 EUR	10 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,5 %	0,0 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 640 EUR	17 410 EUR
	Rendement annuel moyen	36,4 %	11,7 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Mars 2021 et Février 2025 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Juillet 2017 et Juillet 2022 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Février 2016 et Février 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	374 EUR	1 119 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	3,8 %	2,2 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.2% avant déduction des coûts et de 0.0% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	46 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com


Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 7 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Dénomination du produit :	CG Nouvelle Asie	Identifiant d'entité juridique :	969500XAGWWFTN8SEX80
<p>Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p>	Caractéristiques environnementales et/ou sociales			
<p>La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
	<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui		<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 33,13 % d'investissements durables
	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?			
<p>Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>	<p>Durant l'exercice clos à fin décembre 2025, les caractéristiques environnementales ou sociales de CG NOUVELLE ASIE (le « Fonds ») ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive, la Société de gestion a réalisé une analyse ESG de l'univers investissable afin d'identifier les sociétés présentant les meilleures caractéristiques ESG.</p> <p>Pour ce faire, la Société de gestion a évalué l'univers investissable du Fonds à l'aide d'un processus de filtrages, négatif et positif, tel que décrit ci-dessous, afin d'affecter les entreprises présentant les caractéristiques ESG les plus faibles à la tranche inférieure de 20 % de l'univers investissable :</p> <p><u>Filtrage ESG négatif</u> Tout d'abord, la Société de gestion a appliqué, à l'univers investissable du Fonds, (i) ses politiques d'exclusion telles que détaillées en annexe de la « Politique d'Investissement</p>			

Responsable du Groupe Comgest » ainsi que (ii) un filtrage ESG basé sur les activités exercées par les sociétés concernées et sur leur conformité aux normes internationales. Ce processus a ainsi permis d'éliminer les sociétés engagées dans des activités considérées comme nuisibles c'est-à-dire présentant des risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance importants et de les inclure dans la tranche inférieure de 20 % de l'univers investissable du Fonds.

Filtrage ESG positif

Ensuite, à l'aide de son système propriétaire de notation ESG, la Société de gestion a inclus les sociétés notées entre 1 (Leader ESG) et 3 (Basique) dans la tranche supérieure de 80 % de l'univers investissable du Fonds.

Ajustements à l'aide de notations ESG externes

Lorsque le filtrage ESG négatif n'a pas permis à lui seul d'atteindre au moins 20 % de l'univers investissable, les sociétés non classées ont alors été évaluées en fonction du score ESG attribué par un fournisseur de données externe.

Enfin, les investissements durables du Fonds ont contribué aux objectifs environnementaux (tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 202/852) et sociaux suivants :

1. Objectifs environnementaux :

Le Fonds a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à l'objectif environnemental suivant :

- (i) l'atténuation du changement climatique.

2. Objectifs sociaux :

Le Fonds a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à l'objectif social suivant :

- (i) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité**

A fin décembre 2025, le Fonds a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, à savoir :

- (i) 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % de l'univers investissable ;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues au titre du filtrage ESG négatif (cf. question précédente) ; et
- (iii) 33,13 % des actifs étaient considérés selon la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion et de l'analyse ESG fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs de durabilité	A fin décembre 2024	A fin décembre 2023	A fin décembre 2022
Pourcentage de sociétés détenues en portefeuille ayant une note ESG dans la tranche supérieure de 80 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de sociétés impliquées dans des activités exclues	Aucune	Aucune	Aucune

Pourcentage d'actifs considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables	33,13 %	27,12 %	19,45 %
--	---------	---------	---------

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds a investi 33,13 % de ses actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux listés ci-dessus.

Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables

La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse propriétaire au regard du bon respect d'au moins un des critères suivants :

Pour les objectifs sociaux :

- au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)¹.

Pour les objectifs environnementaux :

- au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est déclaré provenant d'activités alignées sur la taxinomie (revenus alignés sur la taxinomie) ou est estimé, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxinomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxinomie ("Revenus Contribuant Substantiellement") ; ou
- au moins 10 % des dépenses d'investissement (CapEx) de l'entreprise sont déclarées provenant d'activités alignées sur la taxinomie ou sont estimées, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxinomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxinomie ("CapEx Contribuant Substantiellement") ; ou
- le pourcentage de CapEx déclaré aligné à la taxinomie, divisé par le pourcentage du chiffre d'affaires déclaré aligné à la taxinomie ou le CapEx Contribuant Substantiellement divisé par le pourcentage des Revenus Contribuant Substantiellement, est supérieur à 1 ; ou
- une entreprise détenue en portefeuille dont les objectifs climatiques à court terme ont été approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.

Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») tels que mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et, dans la mesure du possible, des indicateurs facultatifs pertinents .

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de

¹ ODD 2 – « Faim zéro », ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 12 – Consommation et production responsables.

<p>l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.</p>	<p>La Société de gestion a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</p>
	<p><i>--- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?</i></p> <p>Afin de veiller à ce que les investissements durables du Fonds ne nuisent pas de manière significative aux objectifs environnementaux ou sociaux, la Société de gestion a évalué et surveillé les 14 PAIs obligatoires mentionnés dans l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et les indicateurs facultatifs pertinents. La Société de gestion a utilisé des données externes, le cas échéant, et s'est également fondée sur une évaluation qualitative à l'aide d'informations provenant directement de la société ou de ses propres recherches et connaissances sur les impacts potentiellement significatifs de l'industrie ou du secteur concerné.</p> <p>L'évaluation effectuée par la Société de gestion s'est concentrée sur les PAIs qui sont considérés importants, en fonction du secteur dans lequel la société détenue opère. Pour les sociétés détenues qui opèrent dans des secteurs ayant un impact limité sur un ou plusieurs PAIs, il n'a pas été nécessaire de procéder à une évaluation détaillée des impacts. Dans ce cas, une brève conclusion a été fournie pour expliquer qu'il n'y avait pas de préjudice significatif sur le PAI en question compte tenu du secteur dans lequel l'entreprise opère. Pour les PAIs qui sont considérés importants au regard du secteur dans lequel la société détenue opère, une évaluation détaillée a été réalisée pour déterminer si la société causait un préjudice significatif. Cette évaluation comprend des mesures quantitatives (seuils applicables à certains PAIs) et des mesures qualitatives (évaluation de l'existence de politiques/procédures et des mesures prises par la société concernée pour éviter tout préjudice significatif). En l'absence de données spécifiques sur le PAI concerné, d'autres facteurs ont été utilisés pour évaluer le préjudice significatif (par exemple, en l'absence de données sur les déchets dangereux, la Société de gestion évalue si une entreprise opère dans une zone sensible à la biodiversité et si elle fait l'objet de controverse(s)). Lorsqu'une société détenue en portefeuille a été évaluée comme ayant une incidence négative significative, elle n'a pas été considérée comme un investissement durable.</p> <p><i>--- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? :</i></p>
	<p>La Société de gestion a également évalué la conformité des sociétés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention pour les entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations unies (les "Principes directeurs") par le biais d'un suivi régulier visant à détecter toute violation signalée des normes internationales (cette évaluation est couverte par le PAI 10) et à déterminer si les sociétés détenues en portefeuille ont mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes directeurs (cette évaluation est couverte par le PAI 11). Lorsqu'une société détenue en portefeuille ne respectait pas les Principes directeurs, elle n'a pas été considérée comme un investissement durable.</p>
	<p>La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.</p> <p>Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.</p>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en évaluant en surveillant les 14 PAIs obligatoires mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. Pour évaluer ces 14 PAIs obligatoires, la Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de la société concernée ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné.

L'équipe d'investissement de la Société de gestion a examiné et pris en compte ces 14 PAIs, en identifiant des enjeux spécifiques pour plusieurs d'entre eux :

- les PAIs 1 à 6 « Emissions de gaz à effet de serre » : l'équipe d'investissement a activement engagé un dialogue avec les entreprises du portefeuille pour améliorer la transparence et établir une feuille de route fiable concernant les objectifs net zero. Les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises actives dans des secteurs à fortes émissions et dont les émissions sont donc inhérentes à leur activité, d'autant plus que la demande commerciale a été robuste après la pandémie. L'équipe de gestion continuera de maintenir une communication étroite avec les entreprises à travers les campagnes du CDP.

- les PAIs 7 « Biodiversité », 8 « Eau » et 9 « Déchets » : en ce qui concerne la biodiversité et l'eau, l'équipe d'investissement va mener des activités d'engagement avec les entreprises du portefeuille pour améliorer la transparence et mettre en place des stratégies claires. Concernant le PAI 9, certains contributeurs majeurs ont lancé des projets spécifiques pour aborder la question de la gestion des déchets dangereux.

- les PAIs 12 « Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé » et PAI 13 « Mixité au sein des organes de gouvernance » : dans les années à venir, l'équipe d'investissement concentrera son activité d'engagement auprès des entreprises du portefeuille sur la réduction de l'écart de rémunération entre hommes et femmes non ajusté et sur la promotion de la mixité au sein des organes de gouvernance.

À l'issue de l'examen des PAIs, l'équipe d'investissement de la Société de gestion poursuivra leur suivi et mènera des actions d'engagement lorsque cela sera jugé pertinent.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

A fin décembre 2025, les principaux investissements du Fonds étaient les suivants :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie	8,96	Taiwan
HDFC Bank Limited Sponsored ADR	Services Financiers	5,58	Inde
Tencent Holdings Ltd	Services de Communication	4,88	Chine
Delta Electronics, Inc.	Technologie	4,15	Taiwan
AIA Group Limited	Services Financiers	3,86	Hong Kong
Netease Inc	Services de Communication	3,73	China
Coway Co., Ltd.	Consommation cyclique	3,70	Corée
Ping An Insurance (Group)	Services Financiers	3,46	Chine
Samsung Electronics Co., Ltd.	Technologie	3,42	Corée
ANTA Sports Products Ltd.	Consommation cyclique	3,28	Chine
Mobile World Investment Corp	Consommation cyclique	3,07	Vietnam

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd. Class A	Consommation non cyclique	2,82	Chine
--	---------------------------	------	-------

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025. Ils sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de la période considérée.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables était de 33,13 % et incluait 29,97 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et 3,16 % d'investissements durables ayant un objectif social :

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852

Objectifs environnementaux	% d'actifs
L'atténuation du changement climatique	29,97%

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés en page 3 ci-dessus

Objectifs sociaux	% d'actifs
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux	3,16%

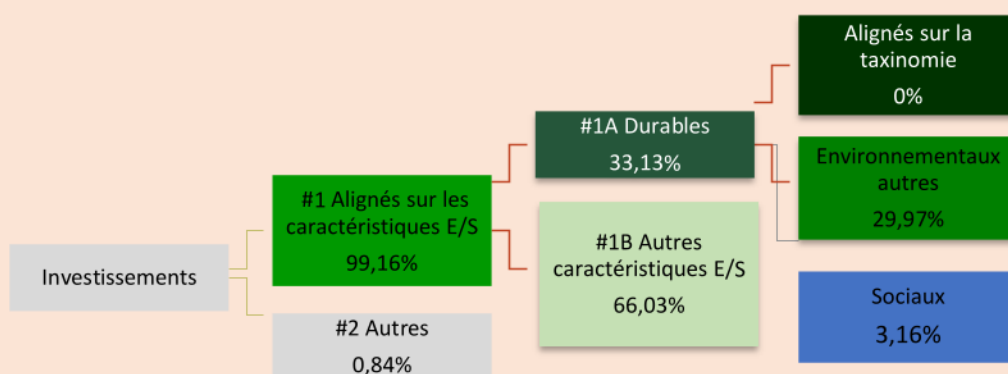
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2025, l'allocation des actifs était la suivante :

- 99,16 % des actifs du Fonds étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds dont 33,13 % d'investissements durables ;

- 0,84 % des actifs du Fonds n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

A fin décembre 2025, les investissements du Fonds ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% d'actifs
Technologie	27,63 %
Consommation Cyclique	26,51 %
Services Financiers	19,26 %
Services de communication	9,58 %
Industrie	9,27 %
Consommation Non Cyclique	3,66 %
Produits de base	2,05 %
Pharma/Santé	1,20 %
Liquidités	0,84 %

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

A fin décembre 2025, les investissements du Fonds ont été réalisés dans les sous-industries suivantes :

Sous-industrie	% d'actifs
Semi-conducteurs	10,06 %
Composants Électroniques	8,50 %
Assurances Vie et Assurances Maladie	7,37 %
Banques aux Activités Diversifiées	6,89 %
Hotels, centres de villégiature et compagnies de croisière	6,73 %
Vêtements, accessoires et produits de luxe	6,48 %
Appareils Électroménagers	6,30 %
Médias et Services	5,65 %
Crédit à la Consommation	5,00 %
Composants et Équipements Électriques	4,40 %
Vente au Détail de Produits Informatiques et Électroniques	4,04 %
Logiciel de Divertissement à Domicile	3,93 %
Matériaux et équipements semi-conducteurs	3,87 %
Matériel technologique, stockage et périphériques	3,26 %
Distillateurs et Négociants de Vins	2,30 %
Machines de construction et équipements de transports lourds	2,15 %
Produits Chimiques de Base	2,05 %
Services de Recherche et Conseil	1,97 %
Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services	1,94 %
Autres commerces de détail spécialisés	1,51 %
Restaurants	1,45 %
Boissons non alcoolisées	1,36 %
Équipements Médicaux	1,20 %
Liquidités	0,84 %
Construction et Ingénierie	0,74 %

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

A fin décembre 2025, le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE est de 0 % de l'actif net du Fonds.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE² ?**

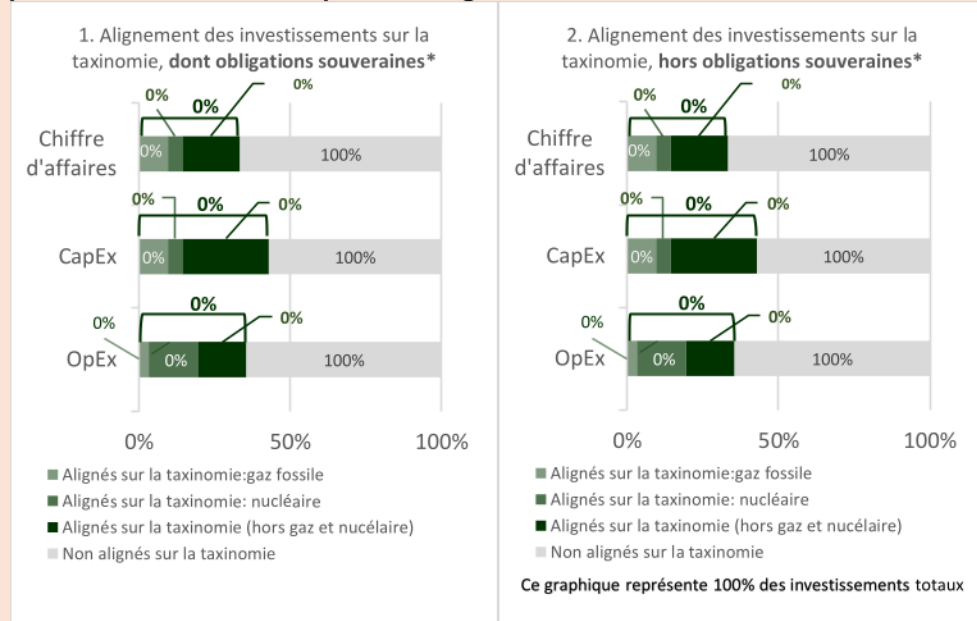
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

A fin décembre 2025, le pourcentage d'investissements réalisés dans des activités transitoires et/ou habilitantes était de 0 % de l'actif net du Fonds.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au titre des exercices précédents clos à fin décembre 2023 et fin décembre 2022, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était également de 0 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 29,97 % de l'actif net du Fonds. Après évaluation de l'éligibilité à la taxinomie et de l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental, la Société de gestion a estimé que ces sociétés faisaient preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie de l'UE et contribuaient ainsi aux objectifs environnementaux identifiés.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 3,16 % de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A fin décembre 2025, le Fonds détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Plusieurs mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques E/S au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025 :

Activités d'engagement : entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Ainsi, au cours de l'exercice, 25 activités d'engagement ont été menées avec 17 sociétés présentes dans le portefeuille du Fonds, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG dont 16% portaient sur des problématiques environnementales, 32% sur des problématiques sociales 16 % sur des problématiques de gouvernance et 36 % des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote : la Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille conformément aux valeurs de bonne gouvernance et aux principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La Société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Ci-dessous la répartition des votes au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025 :

Répartition des votes	%
-----------------------	---

		Votes « Pour »	85,7 %	
		Votes « Contre »	13,8 %	
		Abstention ou Refus de voter	0,6 %	
		Votes en accord avec la direction	85,5 %	
		Votes contre la direction	14,5 %	